

# CUY INFO



Juin 2023  
N° 68

## Le temps de l'été





 **Dans ce numéro :**

Editorial du Maire	4
Numéros utiles	5
Etat Civil	6
Emploi du temps des élus	7
Extraits des comptes rendus du Conseil	8 à 15
Informations municipales	16 à 24
Vie communale	25 à 27
Association Cuy Village en Fête	28 à 29
Les P'tits Loups	30
La Société de Chasse de Cuy	31 à 32
Le Club des Sages	33 à 34
Concours des maisons fleuries	35 à 36
Ecoles Maternelle et Primaire	37 à 39
Nos écoles en images	40
Un cuystrat à l'honneur	41
Infos santé	42 à 43
Personne célèbre	44 à 45
L'église de Cuy	46 à 47
Divertissements	48
Recette	49
Annonces diverses	50 à 51
CUY en images	52

**INFORMATIONS MAIRIE :**

**MAIRIE DE CUY**

1 Rue de l'Eglise

☎ : 03.86.95.96.99

mairie-de-cuy@mairiedecuy.fr

**Heures d'ouvertures :**

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Et le vendredi de 13h30 à 18h



Publication faite par la  
commission de l'information  
composée de :

Mmes:

Nohra BARRE

Roselyne SYLVESTRE

Et de Mrs

Frédéric DECLINCHAMP,

David GODIN,

Patrick GUINOT

Ces personnes se tiennent à votre  
entière disposition pour toute propo-  
sition de futurs articles à paraître  
dans votre prochain CUY INFO.



### M. le Maire, François SYLVESTRE

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro de Cuy info.

Je souhaite saluer le travail du personnel communal, les agents techniques qui s'occupent de l'embellissement de notre commune, les personnes qui œuvrent dans nos écoles (cantine, ménage et ATSEM), ainsi que nos secrétaires de mairie qui vivent une période compliquée avec la dématérialisation, l'évolution du plan comptable, le transfert des compétences avec le désengagement des services de l'état (disparition programmée des perceptions).

La consultation d'entreprises est lancée pour les travaux d'école primaire.  
Une partie des subventions est acquise.

Une convention va être signée avec le département pour les travaux de la rue Georges Cerneau.  
Les chiffrages estimatifs des travaux ont été effectués et les entreprises de travaux publics seront consultées prochainement.

L'agrandissement du cimetière est prévu pour cet été.

Les associations ont repris leurs activités, la commune organise son feu d'artifice le 15 juillet au soir.

Je remercie tous les bénévoles qui participent à l'animation de notre village.

Enfin, je vous invite à partager une pensée émue à la mémoire de madame Jocelyne MANSARD, conseillère municipale de 2001 à 2014 qui nous a quitté, beaucoup trop tôt, le 6 mai dernier.

Le Conseil Municipal vous souhaite d'agréables congés d'été.

Le Maire de Cuy, François SYLVESTRE

### **NOUVEAUX CUYSTRATS :**

Le Maire ainsi que le Conseil Municipal et les agents de la commune souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux arrivants et les convient à se présenter au secrétariat de la Mairie pour faire plus ample connaissance.



## NUMEROS UTILES

---

### LES BONS NUMEROS ILLICO :

Mairie de Cuv	03.86.95.96.99
Ecole Primaire	03 86 64 74 28
Ecole Maternelle	03 86 64 76 92
Infirmières Angélique ANTUNEZ. Véronique DABIN	03 86 67 04 64
-----	
Pompiers de PONT S/YONNE	18
Gendarmerie de PONT S/YONNE	03 86 67 11 17
Poste de PONT S/YONNE	03 86 67 90 15
Association d'Aide Ménagère à Domicile	03 86 67 10 68
Maison de la vie sociale	03 86 96 09 20
Servi +	03 86 67 21 46
Paroisse de Pont sur Yonne	03 86 67 21 78
Police	17
ALLO Enfance Maltraitée	119
SAMU	15
SOS Médecins	0 820 800 201
Hôpital de SENS	03 86 86 15 15
Clinique Paul Piquet de SENS	03 86 95 86 86
Centre anti-poison	01 40 37 04 40
Dépistage du SIDA	03 86 65 21 34
SIDA Info Service	0 800 840 800
SOS Drogue alcool tabac info service	0 800 23 13 13
N°Urgence personnes sourdes et muettes (SMS)	114
N° Appel urgence Européen	112
Maltraitements Personnes Agées	3977
Violences Conjugales	3919
Hébergements d'Urgences	115
France services Sergines	09.64.46.09.34

### LES SERVICES :

#### **Ordures Ménagères : depuis le 1er Janvier (calendrier sur [www.cuy.fr](http://www.cuy.fr))**

Enlèvement tous les 15 jours en alternance entre les bacs gris et les bacs jaunes

=> BAC GRIS : tous les mercredis matins tous les 15 jours

=> BAC JAUNE : tous les jeudis matins tous les 15 jours

#### **MERCI DE LES SORTIR LA VEILLE ET NE PAS LES FAIRE DEBORDER.**

Pour la gestion des déchetteries, voir les horaires page Annonces diverses.

**SERVI+ :** La Communauté de Communes propose le **ramassage d'encombrants** moyennant la somme de 27.50 euros par M3 (*16.50 euros par M3 pour les personnes de +65 ans et adultes handicapés*). Les personnes intéressées sont priées de se renseigner au 03 86 67 21 46.

**D'autres services sont disponibles (Halte garderie, l'AGAPE, Centres de loisirs, Association Aide-Ménagère, Centre Intercommunal d'Action Sociale...)** Pour plus de renseignements veuillez contacter la CCYN. (Tel: 03.86.67.99.00).

**France Services Sergines: adresse Mail: [msap@ccyn.fr](mailto:msap@ccyn.fr)**



## **ILS SONT NES**



Louis, José, Léon TURPIN né le 26 Décembre 2022 à Sens fils de Alexandre TURPIN et Cindy LOUIS.

Soltane BENSALAH né le 5 Janvier 2023 à Sens fils de Rafik BENSALAH et de Mouna SLIMANI.

## **ILS NOUS ONT QUITTES**



Mme HALVICK Marie-Thérèse épouse MAIRE décédée le 25 Juillet 2022 à Pont-sur-Yonne à l'âge de 84 ans.

Mme ROUSSELAT-HAUDRY épouse MILESI Marie-Dominique décédée le 8 Janvier 2023 à Sens à l'âge de 69 ans.

M. DIEFFENTHALER Gérald décédé le 19 février 2023 à Dijon à l'âge de 68 ans.

Mme. MADER Jocelyne épouse MANSARD décédée le 6 Mai 2023 à Sens à l'âge de 66 ans.

Mme. CRON Céline décédée le 6 Mai 2023 à son domicile à l'âge de 46 ans



### **EMPLOI DU TEMPS DES ELUS**

#### **FEVRIER 2023**

Le 16 : Réunion de bureau à la CCYN ; M. SYLVESTRE François

Le 23 : Réunion de bureau à la CCYN ; M. SYLVESTRE François

Le 28 : Réunion pour centre de loisirs M. SYLVESTRE François M. DECLINCHAMP Frédéric.

#### **MARS 2023 :**

Le 02 : Réunion UNA Mme LAUGAUDIN Chantal.

Le 06 : Réunion sablières M. SYLVESTRE François.

Le 08 : Réunion CCAS, commission du personnel, et Réunion du conseil municipal.

Le 13 : Réunion gendarmerie M. SYLVESTRE François.

Le 14 : Réunion SMAEP Mme LAUGAUDIN Chantal.

Le 16 : RDV Enedis M. SYLVESTRE François

Le 16 : réunion conseil d'école M. DECLINCHAMP Frédéric

Le 16 : Réunion communauté de Commune M. SYLVESTRE François.

Le 20 : Réunion de bureau CCYN M. SYLVESTRE François.

Le 28 : Réunion commission transfert et compétence eau et assainissement CCYN M. SYLVESTRE François

Le 28 : Réunion SMAEP Mme LAUGAUDIN Chantal, M. LOISON Olivier.

Le 29 : Réunion CCYN Aéroport M. SYLVESTRE François.

Le 31 : RDV CCYN service à la personne ; M. SYLVESTRE François.

#### **AVRIL 2023 :**

Le 05 : CCYN Réunion avec le Préfet.

Le 06 : réunion UNA Mme LAUGAUDIN Chantal.

Le 06 : réunion CCYN Vote du budget M. SYLVESTRE François.



# EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

## SEANCE du 11 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze janvier à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr SYLVESTRE François Maire.

**Etaient Présents :** Mrs et Mmes SYLVESTRE François, DECLINCHAMP Frédéric, LAUGAUDIN Chantal, COUSIN Gilles, CARON Didier, BLOSSE Ludovic, SYLVESTRE Roselyne, LOISON Olivier, LORNE Vincent, LISTWAN-BREARD Anne-Sophie, RIOUAL ATRAX Véronique M. GUINOT Patrick.

**Excusés :** Mme BARRE Norha a donné pouvoir à Mme SYLVESTRE Roselyne.

**Absents :** Mme SURVILLE Aurélie. M. GODIN David

**Secrétaire de séance :** Mme LAUGAUDIN Chantal.

**Secrétaire de mairie présente :** Mme GONNET Céline.

1°) Approbation du compte rendu de la réunion du 17 novembre 2022.

**2°) Délibération n°2023-01 Approbation rapport CLECT :** M. le Maire donne lecture du rapport de présentation de la réunion de la CLECT du 12 décembre 2022. Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, accepte à l'unanimité ce rapport de la CLECT.

**3°) Délibération n°2023-02 : Demande de subvention « Village de l'Yonne » pacte territoire toiture école 2023.** Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à effectuer une demande de subvention « Village de l'Yonne » Pacte Territoire pour la réfection de la toiture de l'Ecole et des associations pour un montant de 138.560 € H.T. soit 166.272 € T.T.C.

**4°) Délibération n°2023-03 Modifications des statuts de la CCYN :** Les membres du Conseil Municipal de Cuy approuvent à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté des Communes de Yonne Nord du 8 décembre 2022 concernant l'action sociale d'intérêt communautaire, la création et gestion des maisons de services au public, la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, etc....

**5°) Délibération n°2023-04 :Devis Formule du site CUY personnalisé Centre France :**  
Une formule de site personnalisé pour la commune de

Cuy a été proposée visuellement lors d'une réunion de Conseil Municipal. Les membres de conseil Municipal ont adhéré à cette présentation qui semble simple et accessible à tous. Un devis de ce site s'élève à 2.917 € HT soit 3.500, 40 € T.T.C cela comprend l'abonnement annuel de nom de domaine pour 39 € HT, l'abonnement annuel du site pour 288 € HT, la formule site conception pour 2300 € H.T et le module cookies « l'Yonne républicaine » pour 290 € H.T. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce devis et autorise M. le Maire à le signer.

**6°) Délibération n° 2023-05 :** M. le 1<sup>er</sup> Adjoint expose le problème des 4 boites Emails essentielles pour le domaine mairiedecuy.fr. Un devis du site Centre s'élève à 90 € H.T. pour les frais de mise en service et 12 € H.T. / mois pour les 4 boites mails de la mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce devis et autorise M. le Maire à le signer.

**7°) Délibération n°2023-06 :** M. le Maire fait part des dons reçus pour le Cuy Info F2E 50 €, Mme CHEVALME 50 €, Mme ANTUNEZ 40 € ATTITUD' B 50 €, SARL JOUAN Transports 500 €. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ces dons et autorisent M. Le Maire à établir les titres de recettes correspondants.

**8°) Délibération n° 2023-07 Dons frais de scolarité :** M. le Maire fait part du don des frais de scolarité de 100 € de M. CORREIA DA CRUZ et de Mme BIREAU concernant leurs 2 enfants scolarisés aux écoles de CUY. les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ce don et autorisent M. Le Maire à établir le titre de recette correspondant.

**9°) Délibération n° 2023-08 :** M. Le Maire explique le besoin de créer cet état des restes à reporter pour régler les factures d'investissement avant le vote du budget de l'année 2023. Il a été décidé de reporter les sommes suivantes : compte 2132 Immeubles de rapport 10.000 €, compte 2135 Installation Générale Agencements 1.696,00 €, compte 2128 Autres agencements 3.000 € soit un total en dépenses de 14.696 € et en recettes compte 1323 Départements 14.696,00 €. Ces sommes sont inscrites au budget 2023. Les membres acceptent à l'unanimité.

**10°) Délibération n°2023-09 des restes à reporter Budget Assainissement:**

M. le Maire explique le besoin de créer cet état des restes à reporter pour régler les factures d'investissement avant le vote du budget de l'année 2023. Il a été décidé de reporter les sommes suivantes : compte 2156 Matériel spécifique d'exploitation : 3.000€ compte 2158, Autres 3.000€, soit un total en dépenses de 6.000€. Ces sommes





# EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

sont inscrites au budget 2023. Les membres acceptent à l'unanimité.

**SEANCE du 02 février 2023**

## **11°) Délibération n° 2023-10 Adhésion SMAEP des communes de Courlon sur Yonne et Vinneuf :**

M. le Maire explique que lors du dernier comité syndical en date du 13 décembre 2022, le comité a accepté l'adhésion de deux nouvelles communes au syndicat à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : Courlon sur Yonne et Vinneuf. Le conseil Municipal de Cuy donne un avis favorable à l'unanimité pour l'intégration de ces deux communes.

## **12°) Délibération n 2023-11° Forfait Maintenance Eclairage Public au SDEY :**

Considérant que le Conseil Municipal de la commune de CUY a décidé par délibération de transférer sa compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne (SDEY), notamment la maintenance. Considérant que le SDEY propose un forfait annuel calculé comme suit : (règlement financier en date du 19 décembre 2022). Le Maire propose pour la commune de CUY (181 points lumineux dont 14 leds, 167 autres ainsi que 6 armoires) un coût par points lumineux. Au vu des propositions de Monsieur le Maire, le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité ; **Décide** de retenir l'option : 1 visite annuelle avec un coût par points lumineux de 3 € et un coût par armoire de 10 €. **Autorise** : Le Maire à signer tous documents relatifs à ce transfert. **Dit** que le nombre de points lumineux indiqué dans cette délibération fait référence pour le calcul du forfait de maintenance de l'année en cours, **Prévoit** que la révision du forfait suite à une évolution du nombre de points lumineux pour les années suivantes se fera par la signature d'une convention entre les parties, sans qu'il soit nécessaire de reprendre une nouvelle délibération, une nouvelle délibération sera prise en cas de modification de formule de calcul ou du coût par point lumineux.

## **Divers :**

- Le Conseil municipal a déterminé l'emplacement de 5 bancs publics dans la commune.
- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 les bornes de recharge pour voitures électrique sont payantes.
- Une simulation de demande de prêt a été demandée pour des travaux dans la commune.
- Pour information M. le Maire informe le conseil Municipal d'une enquête publique sur la commune d'Evry pour l'implantation de panneaux photovoltaïques

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30.

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le deux février à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire de la commune.

**Etaients Présents :** M. BLOSSE Ludovic, M. CARON Didier, M. COUSIN Gilles, M. DE-CLINCHAMP Frédéric, M. GODIN David, M. GUINOT Patrick, Mme LISTWAN-BREARD Anne-Sophie, M LOISON Olivier, M. LORNE Vincent, Mme RIOUAL Véronique, M. SYLVESTRE François.

**Procurations :** Mme LAUGAUDIN Chantal donne pouvoir à M. SYLVESTRE François, Mme SYLVESTRE Roselyne donne pouvoir à Mme LISTWAN-BREARD Anne-Sophie.

**Etaients Absents :** Mme BARRE Norha, Mme SURVILLE Aurélie

**Etaients Excusés :** Mme LAUGAUDIN Chantal, Mme SYLVESTRE Roselyne

A été nommée comme **Secrétaire de séance :** Mme

**RIOUAL Véronique**

Secrétaire de Mairie présente : **Mme GONNET Céline**

## **1°) Approbation du compte rendu de la réunion du 11 Janvier 2023**

Les Conseillers Municipaux ayant pris connaissance du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 Janvier l 2023, dernier, approuvent celui-ci à l'unanimité.

## **2°) 2023-12 DON DE M. MILESI**

M. le Maire fait part du don reçu de 100 Euros de M. MILESI pour le prêt d'une salle pour l'enterrement de sa femme. Les membres du Conseil Municipale, à l'unanimité, acceptent ce don et autorisent M. le Maire à établir le titre de recette correspondant.

## **3°) 2023-13 Dons CUY INFOS**

Mr Le Maire fait part des dons reçus pour le Cuy infos :

Les Vergers de Noslon	50 Euros
Mme Bourdeau	10 Euros
SAS Le Romarin	120 Euros

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ces dons et autorisent M. le Maire à établir les titres de recettes correspondants.

## **4°) 2023-14 Dons de Frais de Scolarité**



## EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

Mr le Maire fait part du don de frais de scolarité de 50 Euros de M. ISEL Rémy et de Mme ROBLIN Emmanuelle concernant leur enfant scolarisées à l'école de CUY. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent ce don et autorisent M. le Maire à établir le titre de recette correspondant. Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

### **5°) 2023-15 Acceptation Proposition de Prêt rue Georges Cerneau à la Banque Populaire**

M. le Maire fait part des propositions de deux banques concernant cette demande de prêt. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir discuté, retiennent à l'unanimité l'offre de prêt de la Banque Populaire sur une durée de 20 ans pour un montant de 300 000 Euros avec un taux fixe de 3,84% avec des échéances annuelles de 21 762,91 Euros

### **6°) 2023-15BIS Acceptation Proposition de Prêt Rue Georges Cerneau à la Banque Populaire**

Cette délibération complète celle du 2023-15.

M. le Maire fait part des propositions de deux banques concernant cette demande de prêt. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir discuté, retiennent à l'unanimité l'offre de prêt de la Banque Populaire sur une durée de 20 ans pour un montant de 300 000 Euros avec un taux fixe de 3,84% avec des échéances annuelles de 21 762,91 Euros.

Les frais de dossier pour la réalisation de ce prêt sont de 360 Euros.

### **7°) 2023-16 Subvention à l'Entraide Cantonale de l'Age Libre (ECAL)**

Mr Le Maire donne lecture de la demande de subvention. La participation souhaitée de cette association reste de 0,30 Euros par habitant soit 266,10 Euros. Cette association caritative à but non lucrative a pour objectif d'apporter une aide aux personnes âgées, retraitées, handicapées les plus démunies à domicile ou en Maison de retraite. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à verser cette subvention.

### **8°) 2023-17 Poteaux Fibre**

Le Conseil Municipal s'oppose à l'extension de la fibre jusqu'à la ligne SNCF de l'autre côté de la D23 ainsi que celle concernant l'alimentation du barrage VNF de l'autre côté de la D606. Pour la simple raison que ces alimentations doivent être réalisées en aérien par l'utilisation de plus de 80 poteaux qui vont perturber les accès aux parcelles cultivées ainsi que réduire la largeur de voirie rue Pierre et Marie Curie.

Elles pourraient à notre avis être tout simplement enfouies. L'entreprise nous informe que ces travaux d'en-

fouissement ne rentrent pas dans le cahier des charges du projet.

Le Conseil Municipal à l'unanimité s'oppose au projet d'implantation de poteaux.

Aucune opposition au doublement de poteaux dans le centre bourg du village afin de desservir un maximum d'habitations.

### **9°) Avenant n°1 à la Convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité**

M. Le Préfet nous rappelle avoir signé une convention autorisant à télétransmettre par voie dématérialisée les actes transmissibles au titre du contrôle de l'égalité. Or cette convention ne prévoit pas la transmission des actes d'urbanisme qui nous permettrait de télétransmettre.

Un avenant à cette convention intégrerait les actes d'urbanisme.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acceptent cet avenant et autorisent M. le Maire à la signer.

### **DIVERS :**

**-Présentation projet travaux Rue Georges Cerneau :** un chiffrage précis des travaux à la charge de la commune et du département nous parviendra plus tard.

**-Résultats diagnostic Toiture Ecole Primaire :** Absence d'amiante sur la toiture à rénover mais présence d'amiante sur l'agrandissement de l'école (au niveau des tuiles).

**-Site CUY Mairie :** Quatre élus se sont portés volontaires pour alimenter et mettre à jour le site une fois qu'il sera créé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

### **SEANCE du 08 mars 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le huit Mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr François SYLVESTRE, Maire de la commune.

**Etaient Présents :** Mme LAUGAUDIN Chantal, M. CARON Didier, M. DECLINCHAMP Frédéric, M. GODIN David, M. GUINOT Patrick, Mme LISTWAN-BREARD Anne-Sophie, M LOISON Olivier, M. SYLVESTRE François.



## EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

Procurations : M. BLOSSE Ludovic donne pouvoir à M. SYLVESTRE François, Mme SYLVESTRE Roselyne donne pouvoir à Mme LAUGAUDIN Chantal, Mme BARRE Norha donne pouvoir à Mme LISTWAN-BREARD Anne-Sophie, M. COUSIN Gilles donne pouvoir M. DECLINCHAMP Frédéric

Etaient Absents : Mme SURVILLE Aurélie, M. LORNE Vincent, Mme RIOUAL Véronique

Etaient Excusés : Mme Sylvestre Roselyne, Mme BARRE Norha, M. COUSIN Gilles, M. BLOSSE Ludovic

A été nommée comme Secrétaire de séance : M. DECLINCHAMP Frédéric

Secrétaire de Mairie présente : Mme GONNET Celina

### 1°) 2023-19 Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe

M. Le Maire informe l'assemblée, que, compte tenu de l'avancement de grade de Mme REVELLAT Sandrine il convient de supprimer l'emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe et de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à raison de 15 heures par semaine à compter du 10 Mars 2023. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'adopter la proposition du maire

### 2°) 2023-20 Tableau des effectifs commune de CUY 2023

M. Le Maire propose à l'assemblée, de mettre à jour le tableau des effectifs, aux nombres de 9 agents, à compter du 1er avril 2023. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'adopter la modification du tableau des effectifs ainsi proposée et de fixer le nouveau tableau des effectifs de la collectivité tel qu'indiqué.

### 3°) 2023-21 Enveloppe 2023 RIFSEEP

Le Maire informe l'assemblée du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel mis en place pour la fonction publique de l'Etat est transformable à la fonction publique territoriale.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versés antérieurement.

L'enveloppe global présentée par M. Le Maire cette année est de 19200€

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent ce montant.

### 4°) 2023-22 Devis branchement SAUR 2 rue Pierre Larousse

M. Le Maire indique que nous avons reçu un devis de la SAUR pour l'exécution d'un branchement assainissement individuel concernant la maison située au 2 rue Pierre Larousse. Ce devis s'élève à 1263.04€ HT soit 1389.34€ TTC. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent et autorisent M. le Maire à le signer et le renvoyer.

### 5°) 2023-23 Devis branchement SAUR rue du Presbytère

M. Le Maire indique que nous avons reçu un devis de la SAUR pour l'exécution d'un branchement assainissement individuel concernant la maison à construire rue du Presbytère. Ce devis s'élève à 2006.09€ HT soit 2407.30€ TTC. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent et autorisent M. Le Maire à le signer et le renvoyer.

### 6°) 2023-24 Rachat ou non de la ZOE

Le Contrat de Location de la voiture ZOE arrivant à échéance, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas racheter le véhicule du fait de sa faible utilisation et autorise M. Le Maire à la rendre au concessionnaire Renault.

### 7°) 2023-25 Annulation prêt bancaire

Suite à l'intervention du service contrôle de légalité de la Sous -Préfecture de Sens (leur courrier), M. Le Maire explique qu'il est nécessaire d'annuler les délibérations 2023-15 et 2023-15 bis car le prêt ne peut pas être contracté et signé avant le vote du budget 2023. Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acceptent cette annulation.

### 8°) 2023-26 Feu d'artifice 2023

M. Le Maire présente le devis feu d'artifice qui s'élève à 4645.68€ HT soit 5575€ TTC. Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, sauf une abstention, après en avoir délibéré, acceptent celui-ci et autorisent M. Le Maire à le signer.

### 9°) 2023-27 CNAS attribution des cotisations agents

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir parlé, ont décidé de ne pas maintenir la cotisation (comme l'attribution du RIFSEEP) pour les agents en congé longue maladie, en congé longue durée, en maladie professionnelle, en congé grave maladie, en congé CITIS dès le début de l'année civile. Par contre ils souhaitent maintenir pour tous les autres agents et les retraités pen-



## EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

dant une durée de trois ans à compter de leur date de départ à la retraite à condition qu'ils résident dans l'Yonne. Les membres, à l'unanimité, adoptent cette règle et autorisent M. Le Maire à l'appliquer.

### 10°) 2023-28 Don de chèque

Lors de l'enterrement de son mari Mme Dieffenthaler a souhaité bénéficier de la salle du Conseil Municipal. Celle-ci lui a été accordée. De ce fait elle a fait un don de 50€ pour les enfants de CUY. A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte ce don et il autorise M. Le Maire à établir le titre de recette correspondant.

### 11°) 2023-29 Rétrocession de parcelles

M. Le Maire fait part aux membres du mail reçu par le Notaire de Villeneuve la Guyard concernant les parcelles B638, B678, B704, B705, B706 et B707 appartenant aux conjoints CERNEAU. Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, la rétrocession à la commune pour l'euro symbolique des parcelles énoncées ci-dessus.

### DIVERS :

**-SABLIERES :** M. Le Maire informe l'assemblée qu'un projet de sablière est à l'étude en bordure de la D606 sur les communes d'EVRY et CUY sur une surface de 61 ha.

**-Travaux :** La subvention du département pour les travaux de toiture à l'école primaire est de 55424€.

Cependant nous sommes toujours dans l'attente du dossier chiffrés pour l'aménagement de la rue Georges Cerneau.

**-City :** De nombreuses dégradations de l'entourage sont à déplorer sur le terrain de sport.

Afin de le sécuriser et ainsi permettre son utilisation, une partie du grillage accolé aux espaces verts sera supprimé.

Le filet de retenu sera maintenu.

Un projet d'aménagement (terrains de boules/ agrès de sport extérieur) de l'espace vert à côté du city est à l'étude.

Une surveillance vidéo sera installée pour se préserver d'éventuelles dégradations.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.

### SEANCE DU 12 Avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr SYLVESTRE François Maire.

**Étaient Présents :** Mrs et Mmes SYLVESTRE François, DECLINCHAMP Frédéric, LAUGAUDIN

Chantal, COUSIN Gilles, CARON Didier, BLOSSE Ludovic, SYLVESTRE Roselyne, LOISON Olivier, LORNE Vincent, RIOUAL ATRAX Véronique, M. GODIN David et M. GUINOT Patrick

**Excusés :** Mme LISTWAN-BREARD Anne-Sophie a donné pouvoir à Mr GODIN David

**Absents :** Mmes SURVILLE Aurélie et BARRE Norha

**Secrétaire de séance :** Mme SYLVESTRE Rose-lyne

**Secrétaire de mairie présente :** Mme GONNET Céline

**1°) Approbation du compte rendu de la réunion du 8 mars 2023.**

### 2°) Délibération n°2023-30 Délibération du vote du Compte Administratif 2022 Assainissement :

L'Assemblée délibérante, réunie sous la Présidence de M. DECLINCHAMP Frédéric, 1<sup>er</sup> Adjoint de la Commune, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement :

Dépenses Prévues: 170 063.43€

Réalisées: 42 655.55€

Restes à réaliser: 6 000.00€

Recettes Prévues : 170 063.43€

Réalisées : 170 063.43€

#### Fonctionnement :

Dépenses Prévues : 78 445.60€

Réalisées : 60 727.83€

Restes à réaliser: 0.00€

Recettes Prévues : 78 445.60€

Réalisées : 74 472.18€

Restes à réaliser: 0.00€

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 127 407.88€

Fonctionnement : 13 744.35€

Résultat global : 141 152.23€

### 3°) Délibération n°2023-31 Délibération Affectation des Résultats 2022 Assainissement :

L'assemblée délibérante réunie sous la Présidence de M. DECLINCHAMP Frédéric, après en avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :  
16 433.20€



## EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

- un déficit reporté de :  
2 688.85€  
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :  
13 744.35€  
- un excédent d'investissement de :  
127 407.88€  
- un déficit des restes à réaliser de :  
6 000.00€  
Soit un excédent de financement de :  
121 407.88€  
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice  
2022 comme suit :  
Résultat d'exploitation au 31/12/2022 :  
Excédent: 13 744.35 €  
Affectation Complémentaire en réserve (1068)  
0.00€  
Résultat Reporté en fonctionnement (002)  
13 744.35€  
Résultat d'investissement reporté (001): Excédent  
127 407.88€

### **4°) Délibération n°2023-32 vote du Budget Primitif Assainissement 2023 :**

L'assemblée délibérante réunie sous la Présidence de M.SYLVESTRE François, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif 2023 :  
Investissement:  
Dépenses pour 152 464.33€  
Recettes pour 152 464.33€ (dont 6 000€ de Restes à réaliser RAR)  
Fonctionnement: Dépenses et Recettes pour  
81 366.76€

### **5°) Délibération n°2023-33 Vote des taux d'imposition 2023 :**

Mr le Maire et son conseil municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023. Les taux sont les suivants : taux de la taxe foncière bâtie (TFB) 38.14% (produit attendu 235 629€), le taux de la taxe foncière non bâtie (TFNB) 41.19% (produit attendu 20307€) taux de la taxe d'habitation 21.17% (TH) (produit attendu 9 425€) soit un total attendu de 265 361€.  
Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces taux d'imposition.

### **6°) Délibération n° 2023-34 Délibération du vote du Compte Administratif 2022 Commune :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. DECLINCHAMP Frédéric, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :  
Investissement

Dépenses Prévues : 152 338.00€  
Réalisées : 129 519.47€  
Restes à réaliser : 14 696.00€  
Recettes Prévues : 152 338.00€  
Réalisées : 104 173.74€  
Restes à réaliser : 14 696.00€

### Fonctionnement

Dépenses Prévues : 773 786.00€  
Réalisées : 553 928.40€  
Recettes Prévues : 773 786.00€  
Réalisées : 853 611.56€  
Résultat de clôture de l'exercice  
Investissement : - 25 345.73€  
Fonctionnement : 299 683.16€  
Résultat Global : 274 337.43€

### **7°) Délibération n°2023-35 Délibération Affectation des Résultats 2022 Commune :**

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence de M.DECLINCHAMP Frédéric, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.  
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :  
-un déficit de fonctionnement de :  
112 227.66€  
-un excédent reporté de :  
187 455.50€  
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de  
299 683.16€  
-un déficit d'investissement de :  
25 345.73€  
-un déficit des restes à réaliser de :  
0.00€  
Soit un besoin de financement de :  
25 345.73€  
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :  
Résultat d'Exploitation au 31/12/2022 :  
Exedent 299 683.16€  
Affectation Complémentaire en Réserve (compte 1068)  
25 345.73€  
Résultat Reporté en Fonctionnement (compte 002)  
274 337.43€  
Résultat d'Investissement reporté (compte 001)  
Déficit 25 345.73€

### **8°) Délibération n° 2023-36 Délibération du vote du Budget Primitif Commune 2023 :**

L'assemblée délibérante réunie sous la Présidence de M. SYLVESTRE François, vote les propositions nouvelles



## EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

du Budget Primitif 2023 :

Investissement Dépenses et Recettes pour 528 759.09€ (dont 14 696.00 € de RAR)

Fonctionnement Dépenses et Recettes pour 861 366.71€

### **9°) Délibération n° 2023-37 Achat sèche-linge:**

Le sèche-linge de l'école maternelle ne fonctionne plus. Mr le Maire informe avoir remplacé celui-ci par un nouveau sèche-linge de 8kg avec pompe à chaleur pour un montant de 590.83€ HT soit 709€ TTC. Les conseillers approuvent à l'unanimité l'acquisition de cet électroménager et acceptent de payer la facture.

### **10°) Délibération n°2023-38 Achat débroussailleuse :**

M. le Maire explique le besoin de l'achat d'une nouvelle débroussailleuse thermique. Après exposition de trois devis, le conseil municipal accepte celui fait par l'entreprise Expert Jardin pour un montant de 333€ HT. Les autres devis étaient de 358€ HT chez AGRIMAT et de 371.29€ HT chez Jardins Loisirs pour la même débroussailleuse.

### **11°) Délibération n°2023-39 Don CUY Info :**

Mr le Maire informe d'un don de 200€ fait par la société Age d'Or. Le conseil Municipal de CUY accepte ce don à l'unanimité et autorise M. Le maire à établir le titre de recette correspondant.

**12°) Délibération n°2023-40 Délibération dons :** Mr le Maire informe des dons suivants : 10€ Mme DUSAUSOIT, 5€ Mme ARANDA, 2 chèques de 5€ de Mme PAYET, 50€ Mme NOTET pour frais de scolarité. Les membres du conseil municipal acceptent l'encaissement de ces chèques et autorisent M. le Maire à établir les titres de recettes correspondants.

### **13°) Délibération n°2023-41 Prêt travaux :**

Mr le Maire demande l'ajout de ce nouveau point. Le conseil accepte l'ajout de celui-ci. Le prêt auprès de la banque populaire pour les travaux s'élève à 300 000€ avec un taux à 3.99% sur 20ans avec des échéances annuelles.

### **Divers :**

-Mutuelle AXA : Mr le Maire fait part de la démarche de cet assureur pour une mutuelle santé communale. Le conseil municipal accepte qu'une réunion publique se déroule sur la commune de Cuy prochainement.

- La société Elite restauration a fait part d'une augmentation de leurs tarifs au 01/04/2023 d'un taux de 8.04% (seconde fois cette année). Il doit faire face aux augmentations de leurs fournisseurs (+12% depuis janvier 2023). Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les ta-

rifs jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

- Mr le Maire informe le conseil municipal du projet d'exploitation de sable sur les terres de CUY, EVRY, GISY-LES-NOBLES. Ce projet d'environ 61 hectares, se ferait sur les terres agricoles situées le long de la D606 exploitées par la famille POUTEAU d'Evry. A Evry, une réunion d'information (par la société) doit avoir lieu cette semaine pour parler de leur projet auprès du Conseil Municipal seulement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h00.

### **SEANCE du 18 avril 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit Avril à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Mr SYLVESTRE François Maire.

**Etaient Présents :** Mrs et Mmes SYLVESTRE François, DECLINCHAMP Frédéric, LAUGAUDIN Chantal, COUSIN Gilles, CARON Didier, SYLVESTRE Roselyne, LOISON Olivier, LORNE Vincent, RIOUAL ATRAX Véronique.

**Excusés :** M. GUINOT a donné pouvoir à M. SYLVESTRE François. Mme LISTWAN-BREARD Anne Sophie donne pouvoir à Mme SYLVESTRE Roselyne.

**Absents :** Mme SURVILLE Aurélie. M. BLOSSE Ludovic et Mme BARRE Norha

**Secrétaire de séance :** Mme LAUGAUDIN Chantal.  
**Secrétaire de mairie présente :** Mme GONNET Céline.

1°) Approbation du compte rendu de la réunion du 12 Avril 2023.

### **2°) Délibération n° 2023- 42 : Examen et vote du compte de gestion 2022.**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Centre Administratif de Sens à la clôture de l'exercice. Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au contrôle de légalité en même temps que le compte administratif. Après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

### **3°) Délibération n° 2023-43 : Assainissement Examen**



## EXTRAITS COMPTES RENDUS DU CONSEIL

### et vote du compte de gestion 2022

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par l'Administrateur Général des Finances Publiques à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au contrôle de légalité en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

### 4°) Délibération n°2023-44 :Bons d'achats Maisons Fleuries :

Le Maire rappelle au conseil municipal que le Concours communal des maisons fleuries a eu lieu en juillet 2022 et il convient d'attribuer les récompenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré fixe le montant des bons d'achats comme suit.

-Mme DENIS Michèle	45 euros
-M. Mme BERMUDEZ Raphaël	40 euros
-M. Mme BAPTISTA Herménégildo	40 euros
-Mme ROUSSEAU Danielle	30 euros
-M. Mme BRENNUS Philippe	30 euros
-M. Mme DUPUIS Michel	30 euros
-Mme BERMUDEZ Eléna	30 euros
-M. Mme LOPEZ	20 euros
-M. Mme COUSIN Gilles	20 euros
-M. Mme MOREAU Jean Pierre	20 euros
-Mme QUEIROZ Armando (2022)	25 euros
(Soit un total de 360 €)	

### Divers :

Projet d'aménagement sur la D323 rue Georges Cerneau M. LETEUR de l' A.T.D. est venu nous expliquer le déroulement des travaux à réaliser et nous proposer une nouvelle estimation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 22h30.



**VERGERS  
de NOSLON**

**Vente directe**

Noslon  
89140 CUY

Tél. 03 86 95 30 39  
Fax 03 86 95 95 76

**TFY**  
www.taxi-fret-yonne.com



TFY Transport

4 rue de Bourgogne

89140 Cuy

Tél. : 03 86 64 46 86

Fax : 03 86 64 41 90

t.f.y@wanadoo.fr

TFY Express

Chemin des amoureux

89140 Pont sur Yonne

Tél. : 03 86 64 46 86

Fax : 03 86 64 41 90

t.f.y@wanadoo.fr



## INFORMATIONS MUNICIPALES

Cuy: un nouveau logo, une nouvelle identité visuelle

Nous nous enorgueillons de vous présenter le nouveau Logo de notre commune:



Vous l'avez découvert sur la page de garde de notre journal et sur l'entête du mot de M. le Maire , nous espérons qu'il vous convienne, désormais il figurera sur l'ensemble de nos communications symbolisant l'image et l'identité de notre village.







## INFORMATIONS MUNICIPALES- LE BUDGET 2023

Un temps fort au sein de notre commune: le vote annuel du Budget communal de Cuy 2023

Un budget est un **acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses** sous l'autorité de M. le Maire.

Le **budget** énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année.

La structure d'un budget comporte différentes parties : la **section de fonctionnement** et la **section d'investissement**

### La section de fonctionnement regroupe:

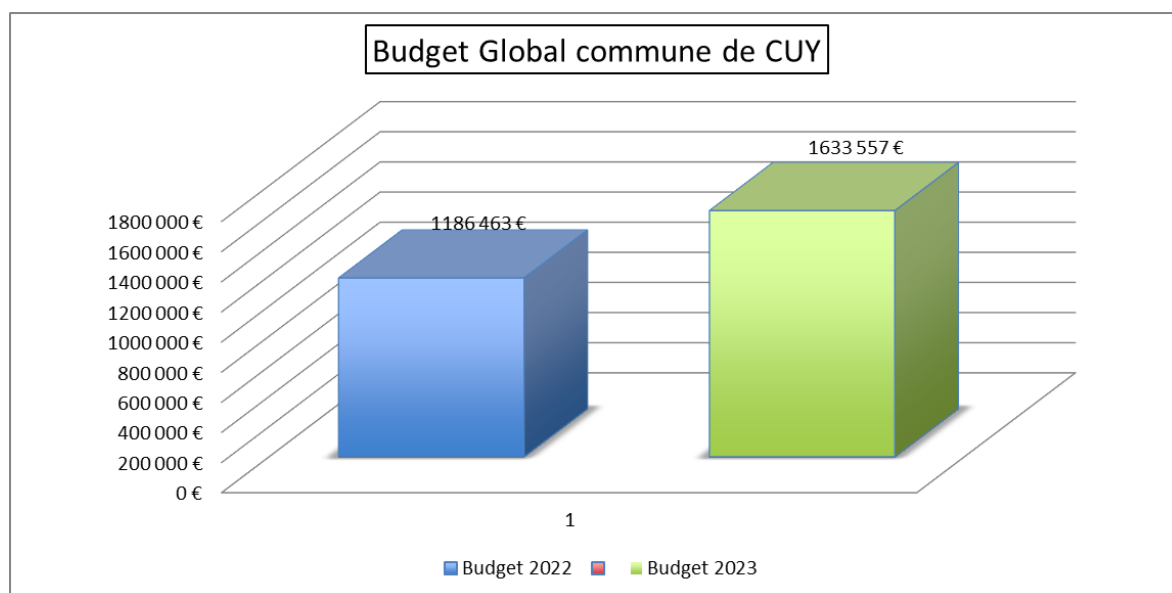
Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions); toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes et, éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer. Il s'agit notamment du produit des quatre grands impôts directs locaux, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation générale de décentralisation (DGD).

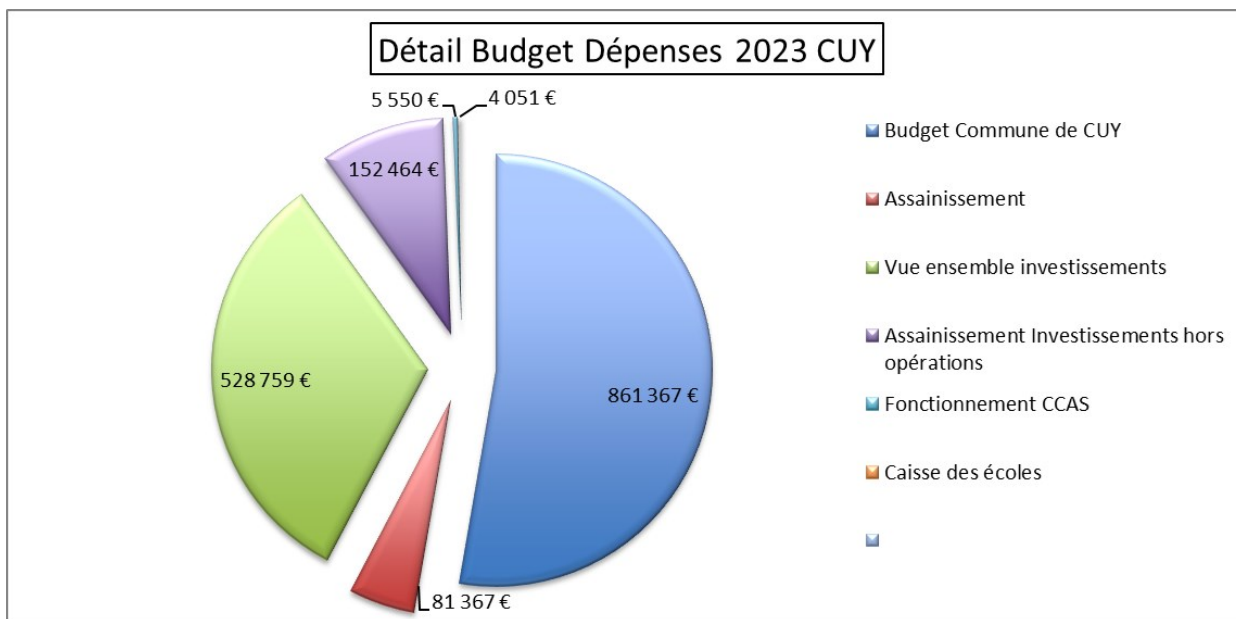
### La section d'investissement comporte :

En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...);

En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Le budget 2023 de Cuy voté par le conseil municipal s'élève à 1.633.557 €, en hausse de : 38% par rapport à 2022. Cette hausse de notre budget prend en compte les travaux à venir de réfection de la toiture de l'école et une partie de la rue Georges Cerneau ainsi que l'excédent des années précédentes .





Le Budget se répartit en 6 grandes lignes:

Le budget de fonctionnements de 861.367 €

Le budget de l'investissement: 528.759 €

Le budget de l' assainissement investissement de 152.464 €

Le budget de l'assainissements de 81.367 €

Le budget du CCAS de 5.550 €

Le budget de la caisse des écoles de 4.051 €



Entreprise  
**ROGER Denis**  
CHARPENTE  
COUVERTURE  
11 Rue COLETTE  
89140 CUY  
☎ **03 58 15 95 24**  
☎ **06 34 18 16 97**

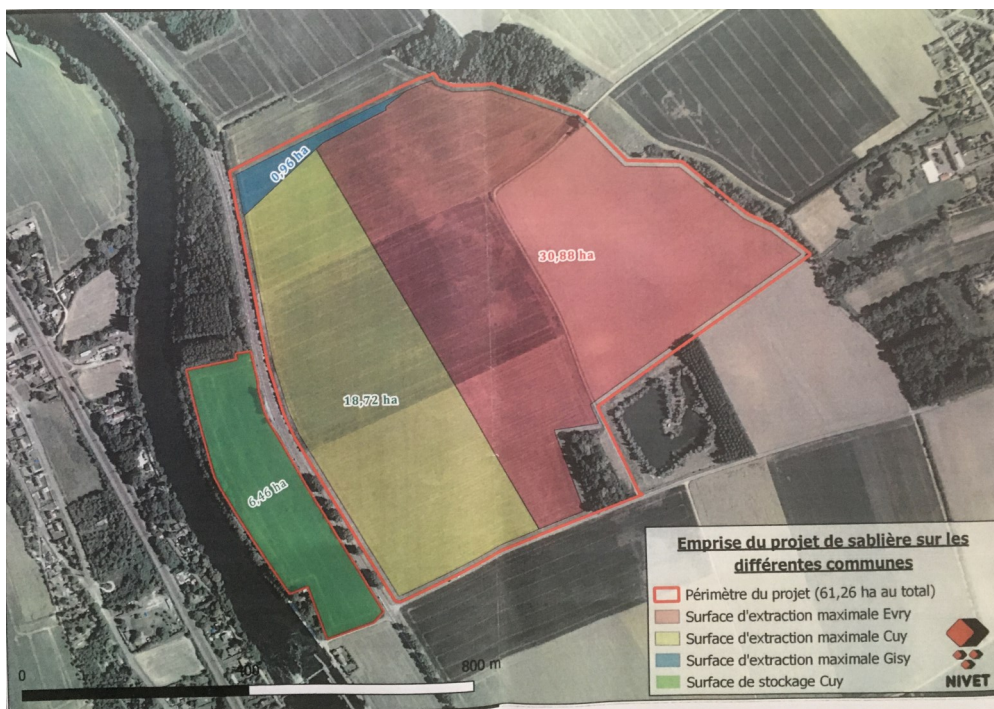
**F2E**  
RÉFRIGÉRATION - CLIMATISATION  
POMPE À CHALEUR  
INSTALLATION, DÉPANNAGE, MAINTENANCE  
**0651294710**



## Projet d'une Sablière

- Un projet d'exploitation de sable sur les terres de CUY, EVRY, GISY-LES-NOBLES a vu le jour. Ce projet d'environ 61 hectares, se ferait sur les terres agricoles situées le long de la D606 . A Evry, une réunion d'information (par la société) doit avoir lieu pour parler de leur projet auprès du Conseil Municipal d'EVRY seulement.

Dernière minute : La commune d'Evry a émis défavorable à l'unanimité lors d'un conseil le 11 mai 2023. La commune de Cuy vient aussi d'émettre un avis défavorable à l'unanimité à ce projet lors du conseil municipal du 1er juin 2023.



**iad**  
iadfrance.fr

**Laurent ADAM**  
06 03 95 30 49  
laurent.adam@iadfrance.fr  
<https://www.facebook.com/laurent.adamiadfrance>

Agent commercial indépendant de la SAS I@D France, immatriculé au RSAC de Sens sous le Numéro : 532697315 - EIRL (Laurent ADAM)

Devenez conseiller immobilier, contactez-moi !

Votre conseiller Immobilier indépendant à Sens et ses environs

1<sup>er</sup> moulin français

**Entreprise DUPUIS**

Plomberie - Sanitaire  
Chauffage toutes énergies  
Création de salle de bain  
Traitement de l'eau  
Entretien - S.A.V.

13 rue de Bourgogne  
Z.A. du Parc - 89140 CUY  
Tél. 03 86 95 30 19

**Jouan Transports**

6 rue de Bourgogne  
89140 Cuy  
Tel : 03.86.65.78.02  
Port : 06.11.14.92.55  
Fax : 03.86.65.49.28  
Mail : jouan.transports@wanadoo.fr

## Publication de la CCYN du 1er mars 2023 sous IntraMuros

### Le point sur l'extension des consignes de tri.

Depuis 1992 les Français peuvent trier leurs déchets en fonction de leurs emballages (papiers et cartons, métal, bouteilles plastique...). En 2012, les consignes de tri ont été étendues pour nous permettre de trier également les pots, les barquettes et les films en plastique.

En 2021, 35 millions de Français pouvaient déjà trier l'intégralité de leurs déchets, l'objectif à 2025 étant d'avoir 100% de plastique recyclé en France.

En Communauté de Communes Yonne Nord, cette possibilité a été mise en place l'année dernière.

Les résultats sont concluants avec des matières à l'enfouissement en diminution et l'augmentation attendue du volume du bac jaune qui s'est confirmé.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Tonnages des ordures ménagères (bac gris)

Année	Tonnage
2020	4 752
2021	4 900
2022	4 732

Après une hausse conséquente en 2021, 2022 enregistre une baisse de 168 tonnes. Toutefois avec encore 4732 tonnes enfouies, la marge de progression reste importante.

Tonnages des recyclables (bac jaune):

Année	Tonnage
2020	697
2021	755
2022	892

Nous observons une progression continue sur les trois dernières années. 137 tonnes supplémentaires en 2022 qui confirment le transfert des tonnages du bac gris vers le bac jaune. Il est à noter le différentiel de tonnage entre le bac gris et le bac jaune. Cela confirme la marge de progression possible sur le bac gris.





## INFORMATIONS MUNICIPALES

---

Quant aux tonnages en **déchetteries**, ils crèvent tous les plafonds.

Tonnages en déchetteries :

Année	Tonnage
2020	6 389
2021	8 104
2022	7 682

Les apports en déchetteries ont diminué en 2022 avec 422 tonnes de moins par rapport à 2021.

Toutefois nous enregistrons une progression de 1293 tonnes par rapport à 2020. Des contrôles d'accès seront mis en place cette année afin de s'assurer que seuls les résidents de la CCYN accèdent à nos déchetteries.

Les meilleurs déchets sont ceux que l'on ne produit pas.

Même si, écologiquement parlant, il vaut mieux recycler qu'enfouir nos déchets, il n'en reste pas moins que, quelle que soit leur filière d'élimination, ils ont un coût pour la CCYN ; **les meilleurs déchets sont ceux que l'on ne produit pas.**

Aujourd'hui les organismes d'État dits « éco-organismes » nous soutiennent quand nous favorisons les filières de recyclage, mais cela ne durera pas. Déjà, on nous annonce des baisses de soutiens financiers pour 2023 sur nos recyclables et une hausse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) pour les matières vouées à l'enfouissement.

Il convient donc de réduire le déchet à la source par le compostage au fond du jardin par exemple.

D'autres solutions peuvent être envisagées, comme une collecte des fermentescibles en porte à porte pour rejoindre un méthaniseur ou une plateforme de compostage, mais cette solution est beaucoup moins rentable économiquement parlant ; les équipements ont un coût qui devra être reporté sur la TEOM\*. Sans compter le coût du transport et son bilan carbone qui ne plaident pas en faveur de ces solutions. Pour autant il vaut toujours mieux composter ou méthaniser que d'enfouir des matières fermentescibles.

Ces sujets seront prégnants en 2023, année de réflexion et de recherche de solutions. L'économie sera prise en compte mais devra s'effacer devant les impératifs écologiques imposés par l'État à travers les différentes lois sur l'environnement.

Nous ne pouvons que vous encourager à continuer de trier et ainsi réduire le contenu du bac gris. Seul moyen de réduction de la TGAP\*\* qui va littéralement exploser dans les années à venir.

\* TEOM: Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères

\*\* TGAP: Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

*(Source de l'article: Site de la CCYN)*



### Tri des déchets au cimetière

Quelques défauts de sélection de tri ont été observés dans les bacs dédiés à cet effet.

Deux bacs sont à la disposition des usagers pour trier leurs déchets; un pour les déchets organiques et un autre pour les déchets d'emballages ou de conditionnements en matière non organique.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter le dépôt de vos déchets selon leur nature dans les bacs qui leur sont dédiés.



Bac réservé aux déchets organiques

Bac réservé aux déchets plastiques ou aux emballages en papier, en carton

### Stationnement au sein de notre village

Stationnement rue Pasteur :

Le stationnement dans cette rue est régi par un stationnement alterné par quinzaine. Cette disposition du code de la route est une nécessité pratique. En effet le non respect de ces dispositions impacte et perturbe la libre circulation des véhicules dans cette rue. Et c'est sans compter sur un risque avéré pour les carrosseries des véhicules ne respectant pas ces consignes de bon sens. Nous rappelons qu'il existe des possibilités de stationnements sécurisés place Lucien Pothier



Stationnement rue Georges Cerneau :  
( Dépose scolaire) D223.

Nous rappelons qu'il est interdit, pour des raisons évidentes de sécurité, de protection des enfants et de la libre circulation des usagers de la D223 qui traverse notre village de stationner le long du trottoir qui borde l'école.

Nous vous recommandons d'utiliser les stationnements disponibles place Lucien Pothier ou devant l'école lorsque cela est possible.



Quand peut-on tondre son gazon dans le respect des dispositions concernant les nuisances sonores?

Le Préfet de l'Yonne autorise les nuisances sonores pour faire des travaux non professionnels (bricolage, jardinage...) lors des horaires suivants :

**En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

**Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h**

*Source: Préfecture de l'Yonne Arrêté N° DDASS/SE//2006/478*




## Evènement chez nos Voisins : Découverte des sports aériens à l'Aérodrome de Gizy les Nobles

Très belle manifestation Aérienne à Gisy les Noble les 6 et 7 mai. L'objectif de ces deux journées était de présenter l'ensemble des activités offertes par l'aéroclub et d'y attirer de nouveaux passionnés.

Le Public a pu admirer des ULM, Des Planeurs, Des avions de tourisme, des hélicoptères ainsi qu'un DC3 qui a participé aux opérations de libération de notre pays lors de la dernière guerre. Des baptêmes de l'air ont été organisés tout au long du week-end. De nombreuses animations ont eu lieu dont la remarquable prestation d'un funambule de renommée internationale.



**SEXTANT**  
Angélique SOBIERAJ  
Mandataire Immobilier  
  
[www.sextantfrance.fr](http://www.sextantfrance.fr)  
89140 CUY  
07 66 31 71 05  
angelique.sobieraj@sextantfrance.fr  


**Société DRS DUFOUR**  
Nettoyage-démoussage de toitures, pignons,  
gouttières et façades.  
20 rue Calmette 89140 CUY  
siret 839 643 038 R.C.S SENS  
drsdufour@gmail.com  
06 24 69 45 83





## VIE COMMUNALE : Les travaux d'entretiens

### Travaux école élémentaire

Durant les vacances d'hiver, la salle de classe de Me SCOUPPE maîtresse des élèves de CM1 et CM2, a été équipée de climatisation.



La salle des CE1 et des CE2 sera équipée, si le budget le permet, en 2024.

### Travaux place Lucien Pothier

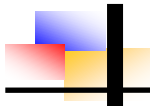
Cet hiver, Patrick, Nicolas et Sasha (stagiaire) ont installé des barrières de sécurité autour des jeux de la place comme le recommande le bureau de contrôle.



Ils ont également effectué l'élagage des arbres.



Entretien des éclairages communaux place Lucien Pothier: Nettoyage des glaces des lanternes.



### -Installation des bancs

Cinq bancs seront installés judicieusement autour du village sur un parcours équilibré :  
A proximité du cimetière rue Henri DUNANT; sur le terrain libre Rue du 8 Mai 1945 à l'angle de la rue Jean COUSIN ; rue RAMON à l'angle de la rue des FONTAINES SAINT MARTIN; rue de l'EGLISE à la sortie de l'école; rue du PRESBYTERE.



Rue de l'EGLISE, à la sortie de l'école primaire

---

### Repas intergénérationnel

Parler, Échanger, Pour Transmettre.

L'intergénérationnel n'a plus ses preuves à faire. Il peut se vivre en famille mais également au sein d'une commune.

C'est pourquoi une organisation va se mettre en place et permettra aux **personnes retraitées** de s'inscrire de temps en temps pour déjeuner avec les enfants à la cantine scolaire.

Les personnes s'inscriront et régleront le repas préalablement en fonction des places disponibles à la Mairie 48h avant la date choisie pour déjeuner. Le potentiel d'accueil est de 6 adultes, avec un adulte par table. (responsabilité, confidentialité et devoir de réserve... sont de rigueur.)

Nous sommes persuadés que cela tissera des liens, favorisera l'entraide et apportera une source de bien être et bien vivre tant aux enfants qu'aux retraités.

*Lizzy Beauté*  
*Bien-être et Soins*

Esthéticienne, Maquilleuse pro,  
Conseil en Image

Téléphone: 06 30 35 00 44  
2 rue George Sand 89140 Cuy

LE BIEN ÊTRE AU NATUREL AVEC L'ALOE VERA

Nasser ABDELLATIF

06 73 10 41 53

nasser.abdellatif@orange.fr

Marie-José CHEVALME  
Réflexologue plantaire

Tel : 06 73 50 44 75  
MJreflexo@gmail.com  
28 Rue Calmette 89140 CUY



## INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2023 Ecole primaire St Exupéry de CUY

Les parents des enfants

\* **nés en 2020** (entrée en Petite Section de maternelle)

\* **nouvellement arrivés à Cuy**

sont invités à se **présenter en Mairie à partir du 3 avril**, munis d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé (contrôle des vaccinations obligatoires) pour procéder à leur **inscription**.

**L'admission** se fera ensuite auprès de Mme Decourcelles, directrice de l'école, sur rendez-vous au **03 86 64 76 92** ou par mail [0890203M@ac-dijon.fr](mailto:0890203M@ac-dijon.fr)

**Remarques :** La scolarisation est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.

Pour les enfants nés en Janvier et Février 2021 ( entrée en TPS ), l'inscription pourra se faire à partir du 20 juin sous réserve de places disponibles.

### Tarifs communaux:

Tarifs au 1er Janvier 2023

#### **EAU / ASSAINISSEMENT**

Branchement particulier **2800 €**

#### **SALLE DE CONVIVIALITE**

(uniquement RESIDENTS)

**WE 300 € et caution de 800 € + copie assurance** (y compris chauffage, électricité, matériel de cuisine)

**CANTINE rentrée 2023 :** (Repas 4.57€ (garderie comprise)

**Repas exceptionnel ( inscrit hors délais) 6€**

#### **GARDERIE & centre de loisirs:**

Réservation sur l'application de la CCYN:  
<https://pontsuryonne.fr/accueil-periscolaire-et-extrascolaire>

#### **CIMETIERE :**

Concession trentenaire **100.00 €**

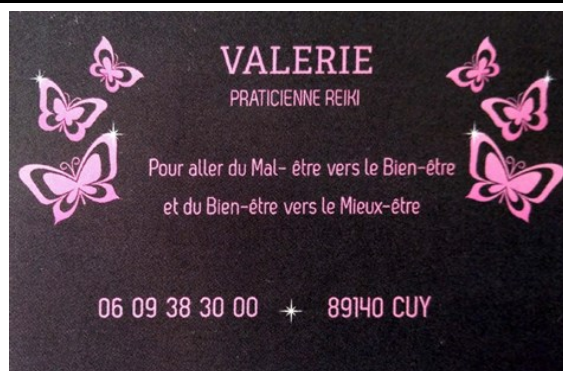
Concession cinquantenaire **200.00 €**

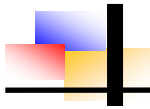
Columbarium :

Pour 30 ans : 250€ + 80€ plaque

Pour 50 ans : 400€ + 80€ plaque

**Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour toute information concernant ces services.**





# Cuy-Village

"Cuy Village en Fête"

L'année 2023 va repartir pour nos activités . Nous allons faire en sorte de prévoir notre année comme une année normale malgré un inflation galopante!

2022 n'a pas été une année exceptionnelle. Elle a au moins le mérite de sonner la reprise de nos activités. Le vide grenier a eu moitié moins d'exposants que les années précédentes., Pour autant le concours de boules ainsi que les moules frites ont reçu leur succès habituel. Merci aux personnes qui s'y sont rendues et nous donne foi en l'avenir et l'envie de continuer.

Le bilan financier de l'année 2022 est quasiment à l'équilibre avec un léger déficit de 180€ pour une recette de 6120 € et 6300 € de dépenses, avec une trésorerie positive de 1761€.

Nous avons changé de banque afin d'atténuer les frais de fonctionnement. Pour rappel, nous étions à plus de 200 € à la banque Postale pour 120€/an au LCL,  
Le but recherché de l'association est de faire des activités , de régler ses factures . Il n'est nullement question de faire des profits pour épargner .Les bénéfices quand il y en a servent à améliorer les activités futures, assurer la pérennité de notre association tout en respectant le niveau de vie de nos concitoyens.

## PERSPECTIVES :

**MARCHE DINATOIRE\***: Le samedi 1er juillet.

Nous prenons les inscriptions jusqu'au vide grenier, alors n'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure. Le bulletin d'inscription est dans le Cuy info et sera à nous rendre rapidement afin de prévoir l'intendance.

**VIDE GRENIER** : Le Dimanche 25 Juin.

Sur le terrain de foot. Avec notre trio de choc pour refaire un atelier « boudin » avec l'équipe de Mr Jean et Mr Jouan. Grand merci à eux ! et surtout, n'hésitez pas à venir vous régaler des yeux, en regardant la fabrication du boudin et ensuite gustativement. Un vrai bonheur !!!!

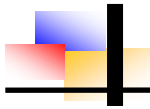
**CONCOURS DE BOULES** : Samedi 26 Aout 2023, en fonction de la location de la salle.

Nous demanderons à Mr NOVINHO Mike , son aide pour tracer le terrain avec ses acolytes . Le parking de la salle se prêtant bien au jeu.

**MOULE FRITE** : Samedi 16 septembre en fonction de la disponibilité de la salle.

Cette activité est bien rodée, il n'y a rien à ajouter. Chacun connaît son rôle et le mène à bien.

L'association reste à votre écoute et essaie de répondre au mieux à vos remarques. Par les temps qui courent, nous faisons de notre mieux pour satisfaire les Cuystrats et Cuystrates.



## CUY VILLAGE EN FETE (suite.....)

Venez nombreux afin de relancer la dynamique du village et de recréer un lien fort entre chacun dans cette période de dureté.



- **Programme de la Marche dinatoire :**

Parcours de 10 km environ au départ de la salle de convivialité. Une participation de 19 € est demandée pour les adultes et 9 € pour les moins de 12 ans.

Au MENU : Apéritif, crudités, plat chaud, salade et fromage, dessert et café

Inscription et règlement à envoyer à Cuy-Village en Fête

1 Place de l'Eglise 89140 CUY

Nombre de participant limité à 200



- **Vide Grenier :**

Le vide grenier se tiendra le 25 juin sur le stade de 7h jusqu'à 17h.

Fabrication et vente de boudin par Mrs Jean et Jouan sur place.

Restauration sur place avec une formule menu;



*sl cars excellium*



*nettoyage tous véhicules inter /exter  
à la vapeur 100% écologique  
particuliers ou professionnels*

*déplacement possible à votre domicile  
ou sur mon site à evry  
sur une distance de 20km au départ de  
sens (89)*

0609787461 sur rdv  
@slcarsexcellium | leblancsebastien89@gmail.com



**AGE D'OR  
SERVICES**

*Une présence active à vos côtés*

**Fanny ROUSSEAU**

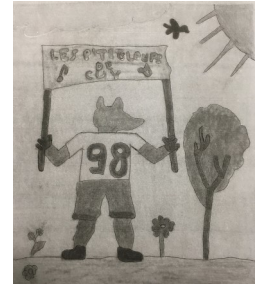
**Tél : 03 86 83 10 73**

1 boulevard des Noyers Pompons  
ZAC des Vauguilletes  
89100 SENS

Email : [sens@agedorservices.com](mailto:sens@agedorservices.com)  
SIRET : 808 206 452 00019  
Site Internet : [www.agedorservices.com](http://www.agedorservices.com)



Les p'tits loups sont de retour.



Lors de l'assemblée générale du 28/02/2023 le renouvellement du bureau a eu lieu et nous avons pu pourvoir à tous les postes. C'est avec joie que nous avons accueilli de nouveaux membres. Cette année quelques papas sont venus renforcer les rangs à notre plus grande joie.

Au cours de cette assemblée plusieurs activités ont été planifiées.

Une chasse aux trésors s'est déroulée dans les rues de Cuy le 2 Avril. elle a remporté un vif succès malgré un temps un peu maussade.

Merci à tous les parents et grands-parents bénévoles de nous avoir permis de réaliser une si belle chasse aux trésors, merci à vous, nos P'tits Loups, d'avoir répondu « présents » ; Nous en profitons pour remercier les vergers de Noslon qui nous ont offert les jus de pommes pour les enfants.

Une vente de chocolats pour Pâques à permis de renflouer un peu les comptes.

Nous aurons le plaisir également de vous accueillir le vendredi 30 Juin 2023 à l'issue de la Kermesse des écoles pour un barbecue. Ainsi LA FETE CONTINUE. Vous trouverez le bordereau d'inscription ci-joint.

Des olympiades sont également programmées pour le 16 septembre. (Lieu à préciser).

Une soirée déguisée sur le thème d'Halloween sera organisée à la salle de convivialité le 28 octobre 2023 avec au menu une Tartiflette, nous comptons sur votre présence, bloquez d'ores et déjà cette date.

Le spectacle de Noël est de retour, il est programmé le 16 Décembre 2023.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous donner plus de détails pour l'ensemble des futurs évènements.

Notre seul but est de créer pleins de jolis souvenirs à nos P'tits Loups. N'hésitez pas à nous rejoindre. Plus nous serons plus il y aura de jolis moments.

A très vite

\*Notre page Face Book:  
<https://www.facebook.com/lesptitsloupsdecuy>





## Saison de Chasse 2022 / 2023



La fermeture de la chasse a eu lieu le 28 Février 2023. Le quota de chevreuils a été atteint. La population de renards et de sangliers étant en augmentation, la chasse a été prolongée jusqu'au 31 mars 2023 pour ces populations.



Le système d'information sur les armes (SIA), brièvement comment cela fonctionne-t-il ? La démarche est assez lourde, il faut créer un compte sur le site service-public, se prémunir d'une pièce d'identité, de son permis de chasser, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, scanner toutes ces pièces. La carte d'identité doit apparaître recto verso sur le même document. Pour ceux ayant acheté une arme sur l'année 2021, il est probable qu'un numéro ait été généré par l'armurier, ce système étant opérationnel chez les professionnels.



Qu'en est-il de l'inscription des armes sur le compte (SIA) ? Le système prévoit que ces armes soient automatiquement transférées de l'ancien fichier AGRIP-PA. Dans les faits la réalité est tout autre. Seul un tiers des détenteurs voient leurs armes apparaître automatiquement.



Ce (SIA) possède bien tout de même quelques avantages ? Bien sûr, les détenteurs d'armes inscrits, le système qui avouons-le est tout de même bien pensé facilitera les transferts entre le client et l'armurier. Le client aura la possibilité de générer lui-même sa carte Européenne d'Arme à feu sans avoir à se déplacer en cas de documents perdus.

Marc SYLVESTRE.

---

## Les Chiens de Chasse

Le succès du chien de chasse, s'il doit être rappelé, n'est cependant pas étonnant. Entre chasseur et chien, il y a plus que de l'affection : une complémentarité dans l'acte de chasse et une complicité dans le plaisir qu'il procure. C'est que le chien, à la chasse, est à la fois utile et agréable.

**Utile**, car dans cette confrontation à l'animal sauvage, il apporte aux chasseurs ce qui lui fait défaut en animalité, notamment le flair, indispensable pour trouver et retrouver le gibier.

**Agréable**, car il élève la chasse au sublime. Nos coeurs battent plus forts quand un chien d'arrêt bloque un perdreau dans les betteraves, quand un spaniel fait gicler des ronces une bécasse, quand un courant donne de la voix sur le sanglier levé et que, dans les minutes suivantes, toute la meute rallie joyeusement. Tout cela nous fait vibrer et donne du sens à la chasse.

Le chien nous rappelle combien la chasse est un acte naturel : il l'exerce avec un instinct qui sera perfectionné par la sélection des races et le dressage. Et si toute règle a ses exceptions, à celle-ci elles sont rarissimes : un chien de chasse n'est jamais malheureux ! Pas de maltraitance dans nos rangs. Et quand tous deux rentrent d'une journée, fourbus, le chasseur n'aura de cesse que son chien se sente bien.



### Un choix qui vous engage : les races

Au chasseur qui se confronte au sauvage, le chien apporte l'odorat, précieux pour trouver et débusquer le gibier, puis le retrouver après le coup de feu. Athlète, il couvre aussi beaucoup plus de terrain que le plus sportif d'entre-nous.

Toutefois, le chien n'est pas une machine : il a ses forces et ses faiblesses, d'autant plus que les races ont été créées et améliorées pour répondre à nos attentes spécifiques, avec des morphologies adaptées. Un grand Pointer, taillé pour courir la plaine, ne sera pas à l'aise pour aller chercher un canard dans l'eau glacée. Parfois, il le fera pour servir son maître, mais n'étant pas fait pour cela, ne sera pas des plus efficaces. En cela, le choix de la race est primordial pour que le tandem fonctionne bien.

Au départ, il faut donc savoir quel(s) genre(s) de chasse on veut pratiquer :

Petit gibier en plaine ou en bois : le chien d'arrêt est tout indiqué, les grands chiens convenant mieux aux vastes territoires.

Petit gibier en milieu fermé : selon les goûts petit courant, griffon

Grand gibier pour un traqueur : chien courant évidemment

Chasse des migrateurs : le retriever est favori.

Il existe aussi des chiens « généralistes » d'une redoutable efficacité – Springer. Munsterlander, épagneul breton ... – mais un généraliste n'est pas un spécialiste.

Pensez aussi que le chien ne fait pas que chasser : il devra être adapté à vos conditions de vie. à la famille aussi... Vous n'avez pas le droit à l'erreur: ce choix qui vous engage pour une douzaine d'années ne doit pas être émotionnel ou esthétique mais réfléchi et pratique.

\* Origine de l'article .Site du chasseur de France.





## Le club des sages

Les associations de notre village, dont nous faisons partie ainsi que l'ensemble des bénévoles qui les composent et qui œuvrent sur le territoire de notre commune constituent un lien essentiel entre les habitants de notre village créant ainsi une dynamique positive et un bien vivre ensemble.

Vous cherchez à vous rapprocher d'un club , vous souhaitez y faire des rencontres chaleureuses, développer votre réseau de connaissance; une réponse à vos attentes: Notre Club.

Le Club des Sages dont le maître mot est la convivialité est prêt à vous y accueillir; chaleur et bienveillance vous y attendent pour que vous puissiez y trouver votre place et passer des moments d'échanges et de détente autour d'une tasse de café, d'un thé, de pâtisseries apportées par les bénévoles ou au cours de parties passionnées de jeux de société qui s'y pratiquent tous les jeudi après midi dès 14h00.

### Notre assemblée Générale

Notre assemblée s'est tenue le 10 février 2023 . Au cours de cette réunion, notre président Michel POTHIER après 14 ans à la tête de notre club a été réélu pour un nouveau mandat de trois ans.

Nouvellement réaffirmé dans ces fonctions, notre président a tenu à remercier nos adhérents de la confiance qu'ils lui réitéraient.

Il en a profité pour souligner l'investissement sans limite des Membres actifs lors de nos manifestations, sans eux rien ne serait possible ; il a souligné leur implication dans l'entretien, l'aération et la gestion du chauffage de la salle, ainsi que l'entraide entre les membres pour permettre aux aînés de rejoindre le Club tous les jeudis après-midi pour participer aux activités de jeux,

Il remercie également notre commune et bien naturellement notre Maire M. François SYLVESTRE, Président d'honneur de notre association de mettre à notre disposition une salle très accueillante particulièrement bien équipée, permettant à l'ensemble des membres de s'y réunir dans de bonnes conditions.

Nous avons eu le plaisir au cours de cette séance d'accueillir Mme. Dominique Meurine, Présidente départementale de Génération Mouvement, une association nationale forte de 650.000 adhérents à laquelle notre club adhère.

Cette adhésion nous permet en retour d'être couverts par une assurance pour nos activités et de bénéficier de nombreux services mis à notre profit: grands voyages, formations informatique, tarifs préférentiels pour divers services.

### Nos activités

Cette année, nous avons pu mettre en place une formation sur tablette ARDOIZ , en partenariat avec la Poste, Cela grâce à Génération Mouvement qui a mis à notre disposition une animatrice pour 10 heures de cours étalés sur 5 semaines à raison de 2 heures par session avec un prêt gratuit des tablettes, le temps de la formation, pour permettre à chacun de se familiariser avec et mettre en pratique les acquis. .

Nos adhérents découvrent, ainsi, la joie d'être connectés à Internet et à ceux qu'ils aiment. La prise en main est facile et rapide grâce à des fonctionnalités intuitives et simplifiées.

Tous les jeudi après midi ( comme mentionné plus haut) Le Club ouvre ses portes à 14 heures pour tous les adhérents qui souhaitent s'y réunir pour y pratiquer des jeux de sociétés, ou se rencontrer tout simplement.

Nos festivités.

Quatre déjeuners à thème sont retenus sur le calendrier 2023, des moments forts de convivialité, Ces manifestations sont l'occasion de fêter les anniversaires des adhérents .

Une Raclette qui a eu lieu le 24 mars ; A venir; Un Méchoui le 30 juin ; une Paëlla le 29 septembre et un repas en extérieur en décembre (date à définir)

Nos voyages

Viviane et Michèle nous proposent deux sorties :

Une sortie en Champagne avec au programme la visite d'une biscuiterie ou se fabrique le fameux biscuit rose de Reims, suivi d'un déjeuner, puis visite digestive des vignobles champenois en Petit train puis enchainement sur la visite d'une cave, ou seront dévoilés les techniques de vinifications du divin breuvage et pour clore la journée une dégustation sera offerte. Le tout sur une journée avec un départ en car de Cuy .

Une autre sortie: La Journée des vendangeurs et le banquet des troubadours à Provins, ou il reste à nous organiser pour assurer le co-voiturage ou la location d'un mini bus de 9 personnes

Le Club de Paron, adhérent à Génération Mouvement nous propose de les accompagner pour une sortie qu'ils ont organisé sur deux jours pour visiter l'armada de Rouen, où les plus grands voiliers du monde seront présentés dans le port. Certains navires donneront accès à leur passerelles pour les visiter et vous permettre de découvrir la vie à bord et les techniques de la navigation à voile au long cours.

L'aller et le retour du voyage se fera en autocar ..

---

Notre club vous intéresse? Rien de plus simple venez nous rejoindre au Club dans l'ancienne école du village au rez de chaussé place Lucien Pothier. Vous pourrez y être accueillis tout les jeudis après midi à compter de 14H00.

### **Liste des Membres du Bureau :**

Président d'honneur : M. SYLVESTRE François  
Président : M. POTHIER Michel  
Trésorier : M. SYLVESTRE Marc  
Trésorière adjointe : Mme. MAYEUX Jeanne

### **Liste des Membres Actifs:**

Mme. LOUCHENQUE Viviane  
Mme. LENOBLE Joële  
Mme. BAPTISTA Maria Louisa  
M. BAPTISTA Herménégildo  
M. MAYEU Alain  
Mme. SYLVESTRE Michèle

### **Le président :**

**Michel POTHIER**

### **Contacts :**

le Président : Michel POTHIER Tel : 03 86 65 69 27  
Mail : sagescuy@gmail.com

*(Article rédigé par Patrick GUINOT)*



## Remise des prix du concours des Maisons Fleuries



L'été dernier le jury composé de 4 membres de la commission du fleurissement ont effectués un parcours très agréable,

Chers lauréats, par votre dynamisme, votre créativité vous contribuez non seulement à l'amélioration du cadre de vie mais vous mettez également notre village en valeur.

Celles et ceux qui par leur amour des fleurs et de la nature fleurissent notre quotidien en font un village accueillant où il fait bon vivre, c'est une volonté de chacun de mettre de la couleur dans leur jardin, à leurs fenêtres, ou sur leurs balcons,

Cette année malgré la sécheresse nous avons constaté que de nouveaux arrangements fleuris avaient été créés, cela démontre l'attachement des habitants à participer à la vie de la commune et à leur bien être.

Plusieurs coups de cœur nous ont séduit ce fut difficile de faire un choix, un grand bravo à toutes et tous pour votre fleurissement.

Nous remercions nos employés communaux qui s'efforcent également d'embellir notre village.





## LES MAISONS FLEURIES 2022 ( Suite)



La commune a convié tous les lauréats du concours communal des maisons fleuries,  
Le Maire adresse ses félicitations aux habitants pour l'embellissement du village



Le premier prix à été remis à Me. DENIS Michèle pour sa maison magnifiquement fleurie du balcon au jardin.

On été également récompensé:

- M. & Mme. BERMUDEZ Raphaël
- M. & Mme. BAPTISTA Herménégildo
- Mme. ROUSSEAU Danielle
- M. & Mme. BRENNUS Philippe
- M. & Mme. DUPUIS Michel
- Mme. BERMUDEZ Eléna
- M. & Mme. LOPEZ
- M. & Mme. COUSIN Gilles
- M. & Mme. MOREAU Jean Pierre
- Mme. QUEIROZ Armando



 **SPI-EXTINCTEURS**  
Solutions Protection Incendie  
16, rue de la Division Leclerc - 89260 THORIGNY S/OREUSE  
Tél : 03 86 95 03 75  
e-mail : spi-extincteurs@live.fr

**Pascal PLUVINET - 06 20 75 02 48**

Vente et Vérifications d'extincteurs toutes Marques  
Signalisation de Sécurité - Maintenance BAES - Désenfumage  
Désenfumage - Alarme Incendie - Formations du personnel  
SarL au Capital de 1 000 € - SIRET 79096859800025

Entreprise Certifiée  
**APSA** NF  
Service d'installation et de maintenance des extincteurs  
Régimeur N° 885 - Certificat N° 8447034.285

**AMS**  
DEPANNAGE 7J/7J

**1 RUE JEAN MOULIN  
89140 CUY**

Tél : 03 86 65 91 78  
Fax : 03 86 95 09 03  
Port : 06 63 78 18 72  
Email : [amsdepannage@orange.fr](mailto:amsdepannage@orange.fr)

Travaux de rénovation  
Installation électrique  
Travaux de plomberie



## ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

Les élèves de CE1 et CE2 créent leurs timbres.

Dans le cadre du programme scolaire sur l'étude des lettres et des métiers, Me. Céline CARMINATI a proposé à ses élèves de CE1 –CE2 une rencontre avec le Club philatélique Sénonais .

Dans le cadre de leurs ateliers envers la jeunesse. M. Thierry DUTTO et ses collègues du Club philatélique ont invités et guidé nos jeunes écoliers dans la création des timbres de la commune en deux séances.

Le thème de l'agriculture a été choisi, après que M. le Maire, François SYLVESTRE, leur ait présenté son métier d'agriculteur.

La première séance a été consacrée à présenter et apprendre aux enfants l'histoire du timbre et sa place dans la communication.

Au cours de la deuxième séance, les enfants repartis en petits groupes ont dessiné, découpé, collé travaillé sur le fond de ce qui deviendra le timbre du village sur le thème choisi. Ce fut un gros travail de préparation mais les enfants étaient tous très motivés.



Les enfants ont déployé leurs talents sur des feuilles de formats A3, Les dessins ont ensuite été réduits jusqu'au format du timbre que l'on connaît de 2cm par 3 cm.

Les timbres créés ainsi qu'un livret souvenir ont été envoyés à l'imprimerie de la poste à Boulazac en Dordogne. Deux modèles de timbres sont imprimés et remis à la coopérative scolaire pour être mis en vente auprès des parents.

*( Article repris de l'Yonne républicaine)*



## ECOLE MATERNELLE & PRIMAIRE (Suite)



Création de timbres sur le thème de l'agriculture par les élèves de Me. CARMINATI avec l'aide du club philatélique Sénonais qui a guidé nos philatélistes en herbe.. Quelques  **carnets de 4 timbres de CUY**, réalisés par les élèves de CE1-CE2, sont disponibles au prix de 6,50 €. Contact : 03 86 64 76 92 / 03 86 64 74 28

Suite à cette rencontre pédagogique avec le Club Philatélique du Sénonais, voici ce qu'ont retenu nos jeunes élèves et ce qu'ils ont aimé:

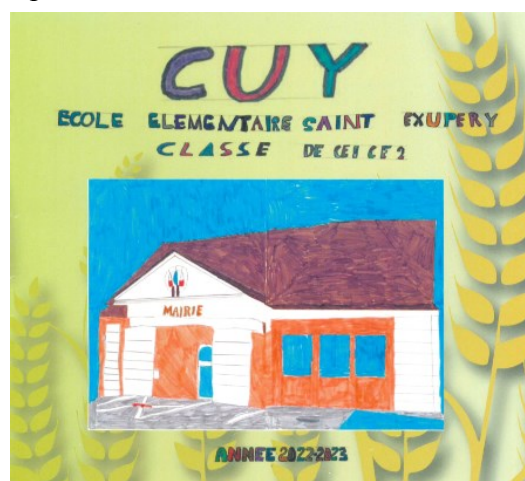
Nous avons appris :

- Comment le courrier était envoyé et livré autrefois et comment travaillaient les facteurs;
- Qu'il fallait changer de cheval tous les 30 km;
- Comment les timbres sont fabriqués et aussi à faire de jolis timbres;
- Qu'autrefois, le destinataire payait la lettre pour la lire;
- L'histoire de la lettre;
- Qu'on a la dernière armée qui élève des pigeons voyageurs.

Nous avons aimé :

- Avoir de l'aide pour dessiner, décalquer et représenter des paysages, des bâtiments du village et des lettres;
- Regarder les différents timbres;
- Les explications sur la poste, les timbres et les pigeons voyageurs;
- Créer un timbre avec l'aide et les conseils du Club Philatélique

*(Extrait du courrier de remerciements des élèves adressé au Club Philatélique du Sénonais)*





## Fête de l'école

Vous êtes cordialement invités à participer à la **KERMESSE** de l'école St Exupéry qui aura lieu le **VENDREDI 30 JUIN** à l'école maternelle, rue des Fontaines St Martin, **à partir de 17 heures** : jeux, tombola, spectacle à 19h, buvette, pâtisseries, crêpes ... au profit de coopérative scolaire.

*Pour continuer la soirée, l'association des P'tits loups vous propose de vous restaurer : repas sur réservation : <https://www.facebook.com/lesptitsloupsdecuy>*





## NOS ECOLES EN IMAGES



Sortie vélo de nos écoliers de CE2, CM1, CM2 sous haute surveillance, ou la sécurité à été assurée par leurs enseignants et des parents investis





## Un Champion de France à Cuy!



Notre commune se réjouit d'avoir en son sein un jeune champion de France dans le domaine du Judo adapté.

Samedi 15 avril à Dole dans le Jura , le Cuystrat Mathys ABDELLATIF est devenu pour la seconde fois consécutive, Champion de France Para Judo adapté (FFSA, Fédération Française Sport Adapté).

Mathys, en -55kg chez les moins de 18 ans, a remporté ses deux combats par ippon.

Pensionnaire à L'EPMS (Établissement Public Médico-Social) de Tonnerre, ce résultat est une belle récompense et une grande satisfaction pour Mathys et bien sûr, une grande fierté pour ses parents qui l'accompagnent et le supportent dans tous ses déplacements.

Le Judo Club Clémentin et notre commune sommes fiers de son engagement, de son parcours et bien sûr de son titre de CHAMPION de FRANCE .



# DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination  
**Bourgogne-Franche-Comté**



A l'occasion de l'opération Mars Bleu, La clinique Paul Piquet et le centre de coordination de dépistage des cancers de Bourgogne Franche Comté avec la participation de la Ligue contre le cancer de l'Yonne et de l'association L'Envol de Sens, ont organisé une réunion d'information ouverte au public concernant le dépistage du cancer colo rectal

## MARS BLEU 2023

Comme le mois d'octobre (Octobre rose) est dédié au dépistage du cancer du sein, Le mois de mars (Mars bleu) est le mois dédié à la promotion du dépistage du cancer colorectal et à la prévention de ce cancer qui s'il est détecté tôt se guérit dans 9 cas sur 10.

Le Docteur Stéphane CORNELIS du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de Bourgogne-Franche-Comté et le Docteur Karima AKENDJI oncologue à la Clinique Paul Piquet nous ont présenté les enjeux du dépistage Organisé du cancer colorectal dans l'Yonne.

Ils nous rappellent que pour organiser un dépistage, il faut une maladie fréquente et grave, disposé d'un test efficace et acceptable pour la population et disposer de moyens de diagnostiques sûrs et de traitements efficaces rendant la maladie curable.

Les enjeux :

Le cancer colorectal c'est 43 350 nouveaux cas par an, c'est le 3ème cancer en termes d'incidence, le 3ème chez l'homme et le 2ème chez la femme.

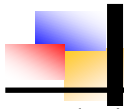
Une répartition de 54% des cas chez l'homme, 46% chez les femmes. Un espoir ; La diminution moyenne du taux d'incidence est de 0,6 % par an entre 1990 et 2018

C'est le 2ème cancer en termes de mortalité avec 17 120 décès par an, le 2ème chez l'homme et le 3ème chez la femme, 54% des cas chez l'homme, 46% des cas chez les femmes. La diminution moyenne du taux de mortalité est de 1,6 % par an entre 1990 et 2018

L'histoire naturelle de la maladie :

1 personne sur 20 à 30 va développer un cancer colorectal dans sa vie. Le CCR touche 4% des hommes et 2% des femmes (vie entière)

Le CCR est une maladie insidieuse et silencieuse qui peut se développée sur 10 ans entre l'apparition d'un adénome bénin, sa mutation en tumeur maligne puis en cancer colorectal.



## INFORMATIONS SANTE ( suite.....)

Le dépistage organisé :

Le dépistage, c'est agir de manière précoce pour optimiser les chances de guérison. Selon l'OMS ; Le dépistage, c'est faire la distinction entre les personnes apparemment en bonne santé mais probablement atteintes d'une maladie donnée et celles qui en sont probablement exemptes.

Les avantages du dépistage : Ce sont des cancers évités, des traitements moins lourds et plus efficaces, des séquelles moindres, des années de vie préservées, des décès évités.

Les facteurs de risques identifiés sont :

Risque Moyen : L'âge à partir de 50 ans : recherche de sang occulte dans les selles tous les deux ans au moyen d'un Kit de dépistage (disponible chez les médecins traitants ou les pharmaciens).

La recherche de sang occulte dans les selles permet de détecter très tôt des signes de lésions suspectes, la présence de polypes ou de cancers en stade précoce.

Risques élevés : les mutations génétiques ; les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin ; les antécédents personnels ; les antécédents familiaux au 1<sup>er</sup> degré : Dépistage individuel chez un gastroentérologue / suivi spécialisé, dépistage par coloscopie

Risques très élevés : Les prédispositions héréditaires : Polypose adénomateuse familiale, cancer colorectal héréditaire : Dépistage individuel : Consultation oncologique, prélèvement sanguin pour recherche de mutations, consultation chez un gastroentérologue.

Les recommandations du **dépistage organisé** :

Pour les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans à risque moyen de développer un CCR, réalisation d'un test immunologique de recherche de sang occulte dans les selles tous les deux ans. En cas de résultat positif, une coloscopie de diagnostic doit être réalisée.

Les objectifs du **dépistage organisé** :

Réduire le nombre de décès par CCR (mortalité) ; Réduire le nombre de nouveaux cas de CCR (Incidence/prévention) ; Atteindre un minimum de 65% de participation au dépistage organisé de la population concernée ; réduire les inégalités d'accès au dépistage..

Pour participer au dépistage : Une solution à la portée de tous le **KIT de Dépistage**.

Où se le procurer :Auprès de son médecin traitant, d'un médecin généraliste, d'un gynécologue, d'un gastroentérologue, d'un médecin exerçant dans un centre d'examen de l'assurance maladie, dans les pharmacies.

Dans l'Yonne, depuis 2007, plus de **307 500** tests ont été réalisés, plus de **575 cancers** ont été dépistés et plus de **2240 polypes à risques** ont été détectés !





Camille Claudel est née en 1864 à Fère en Tardenois et décède le 19 octobre 1943 où elle est inhumée au cimetière de Montfavet.

Grace aux livres, films et expositions, nul n'ignore la destinée tragique de Camille Claudel, sa liaison avec Rodin, leur rupture, les succès, puis la déchéance et l'internement. L'artiste incarne aux yeux du grand public une sorte de martyr de l'art et de la cause féministe, punie pour sa liberté et son talent par une société conservatrice et pudibonde.

Pour découvrir l'œuvre de cette artiste hors du commun qui malheureusement n'est pas née à une époque propice aux femmes, Un lieu lui a été consacré ; le Musée Camille Claudel 10 rue Gustave Flaubert à Nogent sur Seine.

Son immense talent et son parcours y sont mis en lumière ainsi que ceux de ses pairs qui l'ont découvertes et cru en elle comme Alfred Boucher, ou encore Rodin où d'élève et modèle elle est devenu son amante, puis rejetée en faveur d'une autre de ses liaisons Rose Beuret qu'il a finalement épousé.

Cette rupture que Camille Claudel a très mal vécu a été, on peut le supposer, le germe de ses désordres psychiatriques qui l'ont conduite à son internement en 1913. Elle y demeura 30 ans jusqu'à son décès en 1943.

La vie de Camille Claudel vous interpelle ? Le Musée Camille Claudel répondra à votre attente. Vous pourrez également trouver sa biographie très détaillée et très complète ainsi que la liste de l'ensemble de ses œuvres sur le site WikiPédia



Le musée Camille Claudel anciennement musée Paul Dubois—Alfred Boucher a ouvert ses portes le 26 mars 2017. Le musée possède aujourd'hui la plus importante collection au monde de l'œuvre de l'artiste. Il reste aussi, plus largement celui de la sculpture Française du XIX et du XX siècle avec notamment les œuvres de Paul Dubois et d'Alfred Boucher.

Le musée dispose de 15 salles d'exposition permanente. Il possède 250 œuvres dont 45 de Camille Claudel.



**PERSONNE CELEBRE: Camille Claudel ( Ses œuvres)**



L'Age mûr



Les Valseurs



L'Abandon



Les Causeuses



Femme Accroupie

*(Source: Musée Camille Claudel)*





Connaissez-vous l'Eglise de Cuy, l'avez-vous déjà visitée ?

Une élue de notre commune l'a fait pour nous et nous propose un descriptif très détaillé de notre petite église.

Orientation :

L'église est orientée sur l'axe Est – Ouest avec la porte principale à l'Ouest. L'explication à l'orientation est symbolique. Le soleil se lève à l'Est autrement dit, la lumière triomphe des ténèbres ...

Construction :

L'Eglise de style roman fut construite au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère où notre village s'appelait CERSIACUS. Sa forme ressemble davantage à une chapelle qu'à une église, ses murs sont réalisés avec les ressources locales; en meulières assemblées avec du sable. Ils sont aujourd'hui recouverts de crépi à l'extérieur, comme à l'intérieur.

Son clocher soutenu par une charpente en bois est recouvert d'ardoises, alors que l'ensemble des toitures est recouvert de tuiles plates « dites tuiles de bourgogne » ce qui lui confère une certaine originalité. La forme de la charpente est voutée réalisée en berceaux à tirants, représente la coque d'un bateau retourné. L'ensemble est consolidé avec de grosses poutres traversantes. Les poutres de l'abside sont sculptées et représentent des têtes de brochets. Le sol est revêtu de briques rouges dans la nef et de pavage dans les autres parties. Huit ouvertures de formes romanes laissent pénétrer la lumière. La porte d'entrée principale est également de style roman.

Modifications ou restaurations

Des modifications intérieures ont été réalisées telles que la Sacristie et l'Autel qui ont été déplacés entre 1928 et 1930. Aucune modification n'a été réalisée depuis. La restauration de la façade et des travaux de ravalement ont été fait il y a quelques années lors du contrat de Pays.

Aménagements et agencements intérieur.

Le chœur accueille la Sacristie et l'Autel. Une grande Croix de bois orne le mur du fond de la Sacristie. Sur cette croix on peut y lire les lettres : INRI , ce sont les initiales des mots latins Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum, c'est-à-dire « Jésus le Nazaréen roi des Juifs », que Pilate avait fait mettre sur la Croix.

Sous la croix un vieux meuble sans fioriture sur lequel est posé un grand livre de messe en cuir. En première page on peut y lire : Eglise de Cuy, le 8 mars 1827, Dellage Delervaut curé de Gizy. Avant 1930, la sacristie était séparée de l'Autel.



L'autel, austère, a été fabriqué en bois sans aucune sculpture, près de l'autel est placé un trône en bois avec une croix gravée sur le dossier, et deux chaises recouvertes de velours rouge. Sur les côtés de l'autel des bancs pour prier et un harmonium qui est en état de marche, il est recouvert d'un voile de dentelle dont les motifs représentent un calice, un paon et des fleurs.

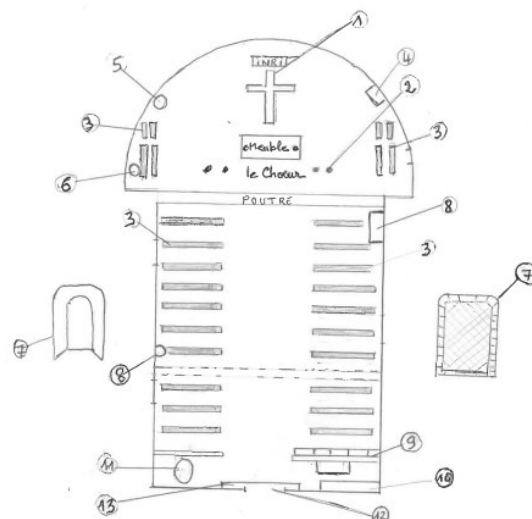
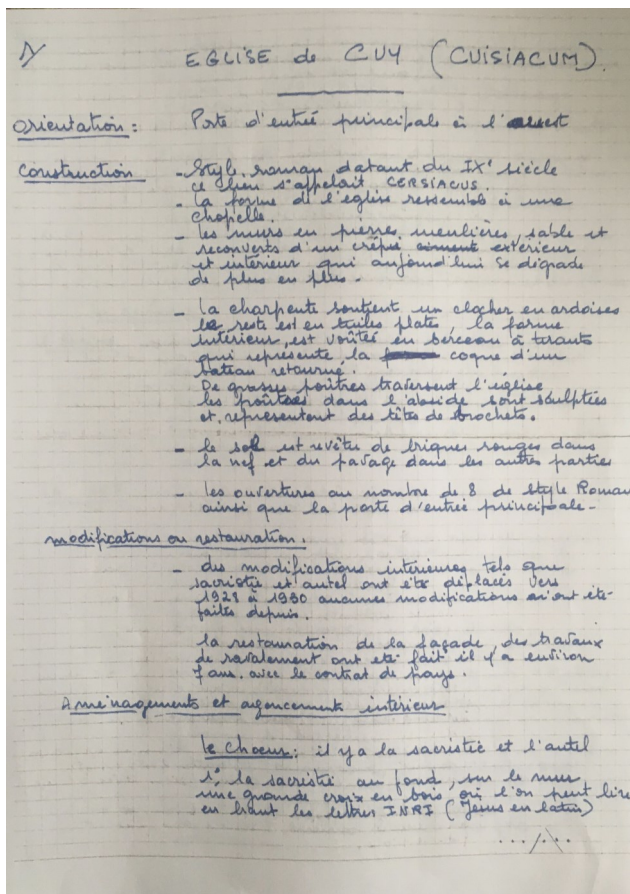
## Les accessoires

L'abside : Sur les murs cotés sud on y découvre la statue de Saint Martin (*d'abord Soldat Romain muté en Gaule, c'est à Amiens, qu'il rencontre un pauvre grelottant à qui il donne son manteau avant de se convertir et devenir évêque*). Sur le côté nord-ouest deux statues dont l'une représente un archevêque. 6 chandeliers sont disposés derrière l'autel et sur le meuble de la sacristie.

La nef : sur les cotés latéraux sont disposés 11 bancs coté sud-ouest et 10 bancs coté nord-ouest. Sur les murs coté sud-ouest est accroché une niche en bois sculptée avec au milieu la statue de la vierge Marie. Cette niche cache une ancienne ouverture. Sur ce même coté la nef se termine par 3 stèles de bois sculptées. Ensuite une séparation en bois, derrière coté sud-ouest un tabernacle posé sur un meuble et réservé à recevoir les hosties consacrées ainsi que les objets rituels. Au pied sont disposés deux Prie-Dieu et au mur deux bannières de processions. Coté nord-ouest les fonds baptismaux. Ils sont ornés de deux tableaux disposés de chaque côté dont un de petite taille qui représente une sainte et l'autre plus imposant représente une allégorie à la gloire de Dieu avec 3 anges.

Le clocher : L'accès au clocher se fait par une échelle intérieure. Il abrite une cloche en bronze d'un diamètre de 80 cm datant de 1833 actionnée par une corde.

## Texte Original



- 1 - INRI (Jésus en latin) croix
- 2 - 4 chandeliers
- 3 - Bancs
- 4 - Statue Saint Martin
- 5 - Statue en pierre Saint Luc évangéliste
- 6 - Statue Saint Eloi (en bois)
- 7 - Forme des vitraux verre blanc et rouge
- 8 - Statue Sainte Thérèse (en plâtre)
- 9 - Stalles
- 10 - Ancien confessionnal qui sert de rangement
- 11 - Fonds Baptismaux
- 12 - Porte d'entrée principale de l'Église
- 13 - Tableau représentant Saint Martin (Restauré en 2006)



## Coloriage



## SUDOKU (solution p. 46)

	9	5	1	7		4	6	
	8			4	9			
								2
	3					5	8	
8	5	2	4		7	6	1	3
	4	1					2	
9								
			9	1			4	
	1	4		6	2	3	7	

Devis rapide et personnalisé en fonction de vos besoins

### Mélo Buro

Assistante administrative

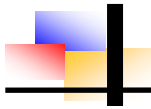
- Assistance dans la gestion comptable, RH, commerciale et dans la communication
- Secrétariat: courriers, rédaction, saisie, classement...
- Aide aux démarches sur Internet
- Montage de dossiers administratifs

En télésecrétariat  
A domicile  
Sur site

Entreprises Particuliers Indépendants

meloburo89@gmail.com  
07.50.03.65.64  
Facebook: Mélo Buro





## RECETTE D'ÉTÉ:

### La recette de Fred

#### Rillettes de saumons fumé au basilic

100g de Saumon frais désarêté  
100g de saumon fumé  
100g de beurre doux  
½ citrons  
8 feuilles de basilic  
Sel/poivre  
1 gousse d'ail



Sortir le beurre pour qu'il soit à température ambiante. Pendant ce temps, cuire au cours bouillon le saumon frais.

Passez au hachoir le saumon fumé, l'ail et laissez-les à température ambiante.

Une fois le saumon cuit rafraichissez et égouttez le pour qu'il soit à la même température que le beurre.

Hachez finement vos feuilles de basilic.

Réunir dans un bol tous vos ingrédients, si le beurre est encore ferme, mettez-le quelques secondes au micro-ondes pour qu'il soit en pommade.

Mélangez tous les ingrédients avec le jus du ½ citron pour obtenir une farce uniforme, mettre en pot et laissez une nuit au frais avant de déguster.

Frédéric



**L'Ardoise**  
LE BISTRO MODERNE

Z.A.C de la Fontaine d'Azon  
89100 Saint Clément

Ouvert du lundi au dimanche

Tel: 03.86.66.61.16



**Pause Café**  
Bar-Epicerie

Horaire d'ouverture

Mardi au Jeudi....: 7h30 - 20h00

Vendredi Samedi : 7h30 - 22h00

Dimanche .....: 8h00 - 13h00

17 Rue du Professeur RAMON 89140 CUY

06 37 01 01 78 mariion.gbt@hotmail.fr



## INFOS MAIRIE



Un nouveau compte FACE BOOK est ouvert par la mairie exclusivement destiné à informer les Cuystrats D'informations Publiques et Administratives:

N'hésitez pas à vous y abonner !

L'adresse FACE BOOK:

**Mairie de Cuy**  
Service Public et administration.



# IntraMuros

Intra Muros arrive!

L'application IntraMuros permettra de garder un lien en temps réel avec les habitants de notre commune. C'est un outil exclusivement pensé et développé pour les besoins de communication des administrations locales.

Nous vous en reparlerons lorsque que l'application sera disponible pour Cuy: Nous y travaillons!

Solution

2	9	5	1	7	3	4	6	8
1	8	6	2	4	9	7	3	5
4	7	3	5	8	6	1	9	2
7	3	9	6	2	1	5	8	4
8	5	2	4	9	7	6	1	3
6	4	1	3	5	8	9	2	7
9	6	8	7	3	4	2	5	1
3	2	7	9	1	5	8	4	6
5	1	4	8	6	2	3	7	9

jeux .p.42

## HORAIRES D'OUVERTURE

### Déchetterie de Pont sur Yonne ( route de St Sérotin)

De fin Mars à fin Octobre

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi: 14h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

De fin octobre à fin mars :

Fermeture à 17h00 au lieu de 18h00.

### Déchetterie de Villeneuve la Guyard Rue des Prés de Pâques direction Misy sur Yonne

De fin Mars à fin Octobre

Lundi : 14h00 - 18h00

Mardi: 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

De fin octobre à fin mars :

Fermeture à 17h00 au lieu de 18h00.



**Le CUY INFO doit être un moyen de communiquer entre nous tous. Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées, suggestions ou articles (vos sports préférés, vos passions, présenter une collection...) enfin tout ce que vous aimeriez voir paraître dans le CUY INFO. Nous vous attendons avec impatience. Merci de faire suivre vos**

La revue que vous avez consultée vous a été remise dans le but de vous informer.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les annonceurs présents qui, par leur esprit de coopération et leur sens du service ont permis sa réalisation.

Notre intérêt à tous est de leur réserver notre préférence et notre confiance.

Merci à ceux qui participent au quotidien à la vie de notre commune.

Merci de votre attention et de l'intérêt que vous portez

## **ECRIVEZ-NOUS, VOTRE AVIS NOUS INTERESSE**



**Adressez-nous vos courriers, commentaires, sujets préférés, nous en publierons des extraits ainsi que les réponses des élus.**

**Nous souhaitons que vos avis, vos suggestions et critiques constructives paraissent dans notre bulletin.**



**Tout courrier est à envoyer à la mairie de Cuy soit :  
Directement dans la boîte à lettre de la Mairie  
(à l'attention de CUY INFO )**



**Par Email aux adresses suivantes :  
[cuy.info89140@gmail.com](mailto:cuy.info89140@gmail.com)  
[mairie-de-cuy@mairiedecuy.fr](mailto:mairie-de-cuy@mairiedecuy.fr)**



**Sur Facebook:  
Mairie de Cuy**



# CUY EN IMAGES:

